

## LE TOURNANT DU CERCLE ?

### **Evolution de l'action du CSF.**

#### **I Constats.**

*Depuis une décennie, le cercle mène des projets, ayant chacun un sens dans un très vaste domaine, dont il faudrait évaluer l'impact tant sur le terrain qu'en interne.*

*Le recrutement du CSF est surtout basé sur les sénateurs de la JCI, parrainant des sénateurs de la JCI. Malgré la scission de 2010 d'avec l'AFS, la culture du Cercle reste la culture de ses adhérents issus de la JCI.*

*Le financement des actions n'est rendu possible, que par une très grosse part de partenariat tant au niveau local qu'au niveau central. L'extinction du partenariat actuel amène à réexaminer ce qui peut motiver des financeurs à accompagner des projets impulsés au sein du cercle.*

#### **Prévalent actuellement**

##### **1 une activité centralisée,**

*basée sur la rencontre au niveau parisien avec des personnalités francophones fortes par leur message. Le compte-rendu retrace la richesse des échanges vers ceux qui n'ont pu y contribuer ou y participer.*

*Et des événements ; de type forum ouverts, pour créer de la notoriété et de la visibilité au cercle (cf la préservation de l'environnement et l'accès aux services essentiels).*

##### **2 Une activité locale**

*menée par des adhérents ou sympathisants du CSF, surtout développée en partenariat avec des acteurs locaux.*

*Elle dépend de l'engagement individuel des représentants locaux du Cercle, en Bourgogne, en Normandie, à Madagascar ou au Burkina-Faso.*

*Cet engagement est le fruit de motivations diverses des adhérents dans le contexte local.*

*Le nombre de ces initiatives semble trop faible pour créer une image d'ensemble du CSF exploitable.*

*Une fois énoncés ces constats, la question se pose de savoir, si cette configuration est durable et correspond à une vision à 3-4 ans pour le Cercle, partagée par l'AG et mise en œuvre dans ce délai avec motivation à chacun des niveaux de subsidiarité de l'organisation.*

#### **II Les fondamentaux du CSF.**

- **cercle** : hommes/femmes réunis autour du même centre d'intérêt
- **solidarités** : lien du cercle avec son entourage
- **francophones** : usage de la langue française comme vecteur de la solidarité.

*Chacun de ces termes mérite une explicitation.*

#### **Le positionnement institutionnel du Cercle :**

*Dans l'organisation internationale de la Francophonie, le CSF est une ONG, présent parmi les 49 ONG. Dans ce réseau international, le cercle partage les valeurs de la francophonie.*

### **III Les évolutions possibles du Cercle.**

#### **1 Poursuite de la tendance lourde, « business as usual ».**

**Le statu-quo sans évolution majeure doit être examiné en prémices.**

*L'image de la francophonie est-elle suffisamment porteuse et exploitable par le Cercle pour atteindre les objectifs qu'il pourrait se fixer.*

#### **2 Un scénario alternatif**

*Une fois analysée la tendance lourde, la recherche d'un scénario alternatif se fonderait sur l'idée que le cercle est certainement à un « tournant ».*

*Il sera vraisemblablement difficile de recruter dans l'espace francophone, sur un programme franco-parisien ou exclusivement franco-français.*

*1 L'évolution du CSF nécessite de la décentralisation tout en conservant la cohérence d'ensemble.*

*Ces aspects pouvaient être initialement bien envisagés dans la mesure où le cercle phagocytait la structure « sénat de la JCI ». Cette voie de recrutement semble se tarir. L'épure est désormais totalement autre depuis. Le recrutement indéniablement appellera des personnes réunies non plus par la culture Jci, mais sur des projets.*

*Un débat au sein du CSF devrait articuler deux tendances.*

- 1. – en prolongement conserver une association mondiale unique, en imaginant au coup par coup ses modes d'actions dans chacun des pays dans lesquels, ses adhérents interviennent dans un contexte juridique ou fiscal propres. La lettre de mission des correspondants dans sa forme actuelle leur donne déjà une latitude forte à leur niveau.*
- 2. – fédéralisation du CSF, qui deviendrait à l'instar de la JCI une fédération d'associations de droit local.*

*Toute évolution structurelle ne saurait être effective, que si le Cercle dispose des hommes ou femmes en nombre suffisant pour le gérer à tous les niveaux de subsidiarité envisagés. Cette évolution appelle bien sûr après une étude approfondie préalable avec une analyse du risque.*

*En transition, une configuration mixte est possible avec une structure fédérale, disposant d'adhérents directs en attendant d'atteindre la masse critique permettant la constitution d'associations locales viables. **Cette organisation transitoire est de nature à perdurer.***

### **IV Vers un « projet associatif »**

*Pour utiliser une image audacieuse, le cercle en s'ouvrant doit rester un cercle. De plus grand diamètre, avec à la clé un nouveau périmètre et une nouvelle aire. En ce qui concerne l'intérieur du cercle, deux chantiers se profilent : le chantier statutaire et le chantier doctrinal.*

*Pour se prononcer sur une évolution statutaire, le cercle ne pourra pas faire l'économie d'un débat doctrinal.*

*L'assemblée générale ne saurait plus se prononcer sans avoir une animation des adhérents.*

**1 Indiscutablement, la structuration induit la typologie prévalente des actions futures du CSF et de ses adhérents.**

**2 Rédiger un « projet associatif »**, c'est avant tout rédiger un projet à partager entre nous et gratifiant pour chacun. Ces deux aspects sont indissociables pour tisser la trame du projet.

*On y retrouvera l'aspect parisien indispensable, à faire perdurer tant que possible.*

*Et les actions locales aussi indispensables que démonstratrices de la vitalité du cercle.*

*On donnera une plus grande possibilité aux CSF locaux d'adapter les actions de solidarités aux réalités locales de la solidarité. Cela participe à l'enrichissement culturel mutuel (riche de nos diversités).*

*La motivation est essentiellement intrinsèque et personnelle, elle doit être entretenue. Plus le projet se révélera motivant, plus il permettra de recruter pour agir.*

**3 Se pose la question de la méthode de travail, pour rédiger un projet associatif.**

*En fouillant dans nos acquis associatifs, on se souviendra qu'existent 2 modes d'animation et de pilotage d'une démarche :*

- *Il peut s'agir d'un pilotage participatif (ascendant) où le fil directeur de l'animation démarre des perceptions et initiatives de l'échelon le plus « bas » (au sens hiérarchique) ou le plus « terrain » (au sens opérationnel) pour être répercutées, déclinées et prises en compte par les échelons supérieurs.*
- *Il peut s'agir aussi d'un pilotage directif (descendant) où, au contraire, le fil directeur de l'animation est actionné par la hiérarchie. Les échelons « subordonnés » ayant pour fonction de mettre en forme, d'exécuter, de déduire, d'améliorer les consignes prescrites.*
- *Il y a aussi la formule mixte avec les initiatives locales et l'animation, coordination, partage nationaux.*

*Un exemple précis et surtout actuel : les ODD de l'ONU, soutenus par l'OIF.*

*La démarche ascendante qui a permis d'identifier ces objectifs, doit se prolonger par une démarche descendante, pour qu'ils ne restent pas lettre morte.*

*Le contenu du projet ne dépend que du travail des adhérents pour imaginer le Cercle et son avenir.*

*La Francophonie est dans nos gènes, créons la solidarité, qui va avec. OSONS CE DÉBAT. »*

*K. Rodolphe. S. DJIGUIMDE  
et Dominique CAILLET*